

**EXAMEN PROFESSIONNEL D'AVANCEMENT DE GRADE
D'ASSISTANT TERRITORIAL DE CONSERVATION DU PATRIMOINE
ET DES BIBLIOTHÈQUES PRINCIPAL DE 1^{ère} CLASSE**

SESSION 2022

ÉPREUVE DE NOTE

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Rédaction d'une note, à l'aide des éléments d'un dossier portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt.

Durée : 3 heures
Coefficient : 1

SPÉCIALITÉ : BIBLIOTHÈQUES

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 25 pages.

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.

S'il est incomplet, en avertir le surveillant.

Vous êtes assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 1^{ère} classe à la médiathèque municipale centrale de la ville de Cultureville (50 000 habitants).

Face à la multiplication du volume et des types de ressources et de collections dématérialisées, la Directrice de la structure souhaite adapter l'action de l'établissement.

Dans cette perspective, elle vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, une note sur la gestion des collections numériques en médiathèque.

Liste des documents :

- Document 1 :** « Ce que les collections numériques font aux bibliothèques » (extraits) - Benoît Epron, Florence Burgy - *Documentation et bibliothèques volume 65, numéro 3* - Juillet-septembre 2019 - 4 pages
- Document 2 :** « Les ressources numériques, de quoi parle-t-on ? » (extraits) - Géraldine Barron, Pauline Le Goff-Janton - *Intégrer les ressources numériques dans les collections* - Presses de l'ENSSIB - 2014 - 2 pages
- Document 3 :** « Bibliothèque hybride : le contenu avant le contenant » (extraits) - Laura Pagès - *Vers des bibliothèques de lecture publique sans livres imprimés ? - Mémoire d'étude* - Décembre 2015 - 5 pages
- Document 4 :** « Manifeste IFLA pour les bibliothèques numériques » (extraits) - IFLA - 4 octobre 2011 - 1 page
- Document 5 :** « Histoire de l'ebook #15 - Un hommage aux bibliothécaires » (extraits) - *Actualitté.com* - 30 juin 2021 - 2 pages
- Document 6 :** « Lancement d'une bibliothèque numérique adaptée mondiale » - *avh.asso.fr* - 13 avril 2021 - 2 pages
- Document 7 :** « Nutrisco : Le Havre s'offre une bibliothèque numérique » - *actualitté.com* - 9 avril 2021 - 2 pages
- Document 8 :** « Les ressources en ligne (REL) en bibliothèque départementale (BD) » (extraits) - *ABD, CNFPT* - Avril-septembre 2020 - 5 pages

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.

Ce que les collections numériques font aux bibliothèques

Benoît Epron et Florence Burgy

Documentation et bibliothèques - Volume 65, Numéro 3, Juillet - Septembre 2019 - Diffusion numérique : 1 octobre 2019

Introduction

Depuis plusieurs décennies, les bibliothèques académiques et de lecture publique proposent des ressources numériques de plus en plus nombreuses et variées. Cette offre a longtemps pris la forme de fichiers numériques (textuels, audio ou vidéo) fixés sur des supports physiques destinés à être manipulés et vendus. C'est ainsi que les bibliothèques publiques ont développé des collections de CD, de DVD, de logiciels ou de jeux vidéo et que les bibliothèques académiques ont pu proposer des produits tels que des encyclopédies sur CD.

Si dans un premier temps cette évolution a pu être considérée uniquement sous l'angle du changement de support, elle induit pourtant des modifications bien plus profondes du fonctionnement et du rôle des bibliothèques.

En effet, les ressources numériques en bibliothèque imposent notamment de reconsidérer deux caractéristiques des collections mises à disposition, à savoir les modalités de sélection et d'acquisition du point de vue des professionnels, et l'équipement nécessaire pour consulter et accéder à ses ressources du point de vue des usagers. (...)

La dématérialisation progressive de l'ensemble de l'environnement informationnel des individus, l'infosphère de Luciano Floridi (2014), est venue questionner la place des bibliothèques dans ce nouvel écosystème. Si celle-ci porte des potentialités infinies de diffusion des connaissances et d'accès à l'information, elle remet évidemment en cause les acteurs traditionnels de ce domaine. Ce bouleversement touche l'ensemble des acteurs, des producteurs aux utilisateurs en passant par les différents échelons de distribution, il est donc cohérent que les bibliothèques soient également au coeur d'un processus global de reconfiguration. (...)

Pratiques bibliothéconomiques : la face cachée des collections numériques

Pour structurer notre réflexion sur les problématiques métiers en lien avec les collections numériques, nous passerons en revue les différentes étapes du traitement des documents. Nous aborderons donc tout d'abord la problématique du choix et de la sélection réalisés par les bibliothécaires parmi les ressources disponibles, ainsi que de la pérennité et surtout de la permanence de ces collections. Nous traiterons ensuite de l'organisation intellectuelle et matérielle des ressources sélectionnées et enfin de leur intégration au sein des collections de la bibliothèque.

Choisir et sélectionner dans un environnement numérique

Le choix et la sélection des documents qui intègrent les collections des bibliothèques s'inscrivent dans des politiques documentaires qui définissent très largement l'identité des bibliothèques. En effet, ces politiques documentaires déterminent en grande partie le service que la bibliothèque souhaite rendre à ses publics, et renvoient à la représentation que la bibliothèque se fait des attentes et besoins de ses publics.

Ces politiques documentaires ont pendant longtemps été mises en oeuvre *via* la sélection, parmi les documents disponibles sur le marché, de titres qui viennent ainsi compléter et renouveler progressivement la collection. Cette pratique professionnelle se déroule dans un cadre législatif précis qui conditionne les modalités d'accès de la bibliothèque au marché des biens culturels. Cette sélection fine permet aux

bibliothèques de proposer une collection dont la cohérence intellectuelle et thématique reste un élément clé de la perception des bibliothèques.

Dans les premières phases du développement des collections numériques en bibliothèque, ce mécanisme de constitution des collections par agrégations successives n'a pas été remis en cause. En effet, l'acquisition de documents numériques sur support physique comme les CD ou les jeux vidéo ne change pas l'ensemble du processus de traitement : sélection, acquisition, catalogage, équipement et mise à disposition.

En revanche, la dématérialisation des ressources vient modifier en profondeur cette pratique professionnelle, et ce sur trois aspects distincts.

Licences d'accès et traitement bibliographique : comment accueillir les bouquets ?

Le plus évident est l'acquisition de bouquets de ressources à travers des licences d'accès. Ce modèle s'est développé au départ dans les bibliothèques académiques comme une évolution du modèle de l'abonnement aux revues scientifiques. Le modèle de l'abonnement est ainsi passé pour les revues numériques à un modèle de licence donnant accès à une ou plusieurs revues directement sur le site de l'éditeur ou *via* une plateforme qui regroupe et héberge ces contenus. Il s'agit bien d'un changement de modèle et non d'une transposition numérique du modèle de l'abonnement. En effet, deux différences notables doivent être soulignées entre l'abonnement et la licence du point de vue de la sélection et du choix par les bibliothécaires.

La première différence réside dans la capacité de la bibliothèque à *intégrer* ce type de ressources numériques dans ses collections. Par intégration, nous considérons ici la possibilité pour la bibliothèque de gérer, manipuler et conserver une ressource de manière autonome, indépendamment d'un fournisseur ou d'un accès. Cette problématique s'est notamment posée dans les premiers temps des licences d'accès pour la conservation et l'archivage des numéros d'une revue numérique après que la bibliothèque avait mis fin à son abonnement. Il a fallu intégrer aux accords de licence des garanties sur une pérennité de l'accès ou l'octroi à la bibliothèque d'une copie des fichiers acquis pendant la durée de la licence.

Cette capacité de la bibliothèque à réellement faire de ces documents des éléments de la collection numérique de la bibliothèque se heurte à une autre difficulté. Lorsque la bibliothèque acquiert une licence d'accès à une revue ou plus vraisemblablement à un bouquet de revues elle offre à l'utilisateur un accès à des ressources extérieures, souvent directement sur la plateforme hébergeant ces revues. Ce faisant, les ressources acquises ne passent plus systématiquement par le circuit d'acquisition traditionnel et ne sont donc pas identifiées dans le catalogue de la bibliothèque au même titre que les autres documents. Les bibliothèques mettent en oeuvre d'autres dispositifs comme les outils de découverte pour faciliter le repérage de ces ressources par les usagers, mais ceux-ci s'appuient sur les métadonnées déjà disponibles et fournies par la plateforme proposant la ressource. (...)

Hors des circuits commerciaux traditionnels : accueillir tout type de ressources numériques

Le deuxième aspect de la fonction de choix et de sélection pour l'alimentation des collections numériques est la possibilité pour les bibliothèques d'exploiter plusieurs gisements de ressources documentaires accessibles en ligne, selon des modèles variés. Parmi ces gisements, nous insisterons principalement sur deux types : les ouvrages autopubliés et les dépôts institutionnels de publications scientifiques. Dans ces deux cas, c'est l'absence d'un acteur de type éditeur qui entraîne une modification profonde du rôle des bibliothécaires. (...)

Vers des collections hybrides : créer un « labyrinthe logique »

« Organiser une collection, c'est créer un labyrinthe, mais un labyrinthe logique, qui mette en appétit et permette la découverte »

Dominique Tabah (2008, citée dans Alix, 2008)

Les collections numériques en bibliothèque ne se sont pas développées en remplacement des collections sur supports physiques. Elles sont venues compléter une offre existante, faisant de fait des collections des bibliothèques des collections hybrides, couvrant différents supports. Cette hybridité des collections représente un enjeu majeur pour les bibliothèques en termes d'organisation et de cohérence.

Cette difficulté réside notamment dans l'articulation entre les collections numériques, intangibles, et celles tangibles sur supports physiques. Les collections numériques ont jusqu'à présent été pensées en dehors des espaces physiques des bibliothèques. Elles sont très peu visibles dans les espaces si ce n'est *via* des artefacts visant à réintroduire la matérialité du document numérique dans les collections traditionnelles. Cela ne suffit pas toutefois aujourd'hui à rendre visibles ces collections numériques et oblige donc l'utilisateur à construire un double parcours de recherche, l'un pour les ressources sur supports physiques et l'autre pour les collections numériques. (...) L'utilisateur est confronté à un choix d'interfaces, entre la déambulation permise par les espaces physiques et la puissance de la recherche des catalogues, avec un obstacle fondamental qui réside dans la non-superposition des deux collections. (...)

Cette problématique est aujourd'hui encore plus présente, à un niveau global, du fait de la présence dans tous les domaines d'offres de collections « quasi infinies » (Touitou, 2014 ; Lessard, 2012) de ressources. Ainsi, les offres d'acteurs comme Netflix, Spotify, Steam ou encore l'Apple Store et Amazon se caractérisent entre autres par le nombre très élevé de ressources proposées : 1336 séries et 4339 films pour Netflix aux États-Unis en mai 2019 (Tsang, 2019), 40 millions de titres sur Spotify en 2018 (Smith, 2019) et près de 4 millions de titres Kindle chez Amazon (Haines, 2019). (...)

Pour les professionnels cette croissance sans limites de la taille des collections numériques questionne les logiques d'organisation et de classification utilisées jusqu'à présent. Comment construire un plan de classement sans pouvoir anticiper grossièrement les volumétries à prendre en compte ? Quel niveau de profondeur des classifications ? Ces questions traditionnelles en bibliothéconomie trouvent avec les collections numériques et notamment le changement d'échelle qu'elles supposent, un écho renouvelé.

Au niveau de l'utilisateur cette problématique se retrouve dans la difficulté de concevoir des interfaces qui prennent en compte la tension entre les parcours « découverte » de déambulation et les parcours « recherche » de repérage d'un document précis. (...)

Enfin, se pose pour les bibliothèques l'intérêt de prendre en compte un aspect central des interfaces commerciales, la recommandation algorithmique basée sur les données d'utilisation de l'ensemble des usagers. Cette logique de recommandation fait partie aujourd'hui des fonctions attendues par les usagers pour aborder les vastes collections documentaires. Elle suppose une captation et un traitement de données d'usage qui interrogent le rôle de la bibliothèque comme point d'accès protégé aux ressources documentaires et son rapport aux données personnelles de ses publics. Des pistes allant dans le sens de l'utilisation des données des usagers tout en garantissant la protection des données personnelles, ce que pourrait peut-être permettre la technologie *blockchain*, par exemple, sont donc à explorer. (...)

Guider les usagers dans le labyrinthe intangible

Sérendipité et découverte

« *What we want is to find what we don't know how to look for* »
Jonathan Basile dans un article de *The Guardian* (cité dans Flood, 2015)

L'arrivée des ressources numériques dans les collections des bibliothèques questionne une compétence historique des bibliothécaires : l'organisation et la classification documentaire.

Il s'agit d'une compétence clé pour les bibliothèques qui ont développé une tradition et une expertise dans les problématiques d'organisation documentaire de leurs collections au travers des catalogues, de la production de données bibliographiques et de l'ensemble des outils et référentiels qui sous-tendent cette part de l'activité bibliothécaire. (...) L'ensemble des outils de catalogages et de classification en

bibliothèques visent à produire d'une part des informations permettant le repérage et la localisation d'un document et d'autre part à organiser une forme de logique intellectuelle dans la construction d'une proximité sémantique entre deux documents. C'est bien ce double objectif qui nous intéresse ici, décrire et localiser.

Historiquement, ces deux fonctions se retrouvent dans l'espace physique des bibliothèques. Le catalogue, sur support papier ou numérique, offre l'accès à un ensemble d'informations de description du contenu de la collection pour faciliter la recherche documentaire et identifier chaque document selon différentes logiques d'indexation et de description. L'espace de la bibliothèque en lui-même, depuis l'avènement de l'accès libre, organise un espace physique, tangible, selon une logique intellectuelle qui découle de la classification utilisée. (...)

La collection est ainsi constituée non pas par des acquisitions, mais par l'ensemble des ressources qui deviennent celles *de la bibliothèque*. C'est à cet ensemble cohérent et constitué que vont s'appliquer les règles *de la bibliothèque* qui conditionneront les conditions d'accès et le traitement bibliographique. Cette approche offre du point de vue de l'utilisateur deux avantages importants. Il trouve en effet au sein de la bibliothèque un ensemble *uniforme* de ressources documentaires qui bénéficie d'une logique globale dans laquelle l'ensemble de la collection s'inscrit et qui structure la totalité de l'offre. Il peut ainsi ne se référer qu'à une seule source concernant les modalités d'accès et l'utilisation qu'il peut faire de ces ressources. (...)

Avec les ressources numériques, cette sérendipité et cette perception de l'ensemble de la collection ne se réalisent que difficilement. Les outils d'exploration réduisent en effet les possibilités de découverte, les usagers ne lisant que rarement les notices proposées au-delà de la deuxième page de résultats. En outre, la nécessité d'appliquer des filtres de recherche pour trouver ce que l'on souhaite limite les possibilités d'appréhension de la collection dans son ensemble et de son organisation. Là encore, la problématique de la visibilité de ces collections dématérialisées se pose. Les interfaces d'exploration devraient en effet être repensées à l'aune de l'expérience utilisateur, en prenant en compte les habitudes d'un nombre croissant d'utilisateurs, avec les plateformes commerciales citées plus haut (Netflix, Spotify, etc.).

(...)

Les ressources numériques, de quoi parle-t-on ?

Géraldine Barron et Pauline Le Goff-Janton

Extrait de « Intégrer les ressources numériques dans les collections », Presses de l'ENSSIB, 2014, p. 14-20

Quelques définitions

¹La notion de « ressource numérique » convoque un certain nombre d'images fortement contrastées en fonction de la profession et de la culture du locuteur ; elle est aussi très marquée dans le temps. Car, littéralement, une ressource numérique est un ensemble de moyens représentés par des chiffres, exploitables grâce à l'outil informatique. Rien de plus vague qu'une pareille notion. Il serait d'ailleurs plus exact de parler d'information dématérialisée, même si la question du support de lecture reste importante. Il paraît évident aujourd'hui d'évacuer les supports de l'information numérique qui ont fait les beaux jours des bibliothèques des années 2000 (cédéroms, CD audio, DVD, etc.). Il ne s'agit pas dans cette contribution de proposer un inventaire à la Prévert des différentes « ressources numériques » non plus que d'en faire une typologie mais plutôt de souligner les problématiques qui s'y rapportent pour les bibliothèques et centres de documentation. (...)

²Pour un bibliothécaire, l'expression évoque, de façon première, de l'information bibliographique ou des contenus éditoriaux acquis, ce qui sous-entend :

- un producteur externe : éditeur, agrégateur, avec lequel la bibliothèque est engagée dans une relation commerciale ;
- une « ressource » basée sur le couple notice bibliographique – information/contenu.

³Les « ressources numériques » regroupent ainsi les produits commerciaux proposant l'accès à un contenu en ligne, accessible aux usagers de la bibliothèque, et pour la mise à disposition desquels une dépense d'acquisition inscrite dans le budget de la bibliothèque a été réalisée, quelles qu'en soient les modalités (abonnement à une base de données, achat de licences, achat pérenne...).

⁴On y trouve, en vrac et sans prétendre à l'exhaustivité, des bases de données bibliographiques, des livres, des bouquets de journaux et revues, des méthodes d'apprentissage en ligne, de la musique, des vidéos, voire des jeux vidéo, autant de ressources dématérialisées qui renvoient à l'offre traditionnelle des bibliothèques. La différence majeure se situe dans le support – ou plutôt l'absence de support – qui nécessite de déployer de nouvelles stratégies de signalement et de médiation et d'apprendre à gérer la masse d'information que permet cette dématérialisation. (...)

5 Bien qu'il ne soit plus question de support, l'accès à ces ressources est particulièrement hétérogène et source de désarroi pour le professionnel comme pour l'utilisateur : fichiers téléchargeables ou non, avec ou sans système de gestion des droits (Digital Rights Management ou DRM)*, imprimables en totalité ou en partie, consultables uniquement via une interface propriétaire, plus ou moins confortable, plus ou moins ergonomique, plus ou moins portable, et qui peut réclamer en outre une installation logicielle spécifique (lecteurs PDF ou vidéo). Plus la bibliothèque offre de ressources différentes, plus leur manipulation est déconcertante et manque singulièrement d'unité et de repères.

6 Cette conception des ressources numériques est très réductrice, puisqu'elle met de côté les problématiques spécifiques aux ressources numériques produites par la bibliothèque ou l'institution dans laquelle celle-ci s'inscrit (collectivité ou université), ou encore aux ressources gratuites disponibles sur Internet.

Les bibliothèques numériques agrègent en effet plusieurs types de ressources hétérogènes, dont l'intérêt ne se mesure pas à la dépense engagée par la bibliothèque pour les acquérir et dont la mise en cohérence relève de la politique de l'établissement. (...)

7 Le contenu du Web dans son ensemble constitue un immense réservoir d'information numérique, plus ou moins intéressante et pertinente, mais suffisamment importante dans son entièreté pour mériter le développement de pratiques spécifiques d'archivage et de consultation rétrospective. (...)

Cette problématique de sélection–signalement–médiation se retrouve, bien que dans une moindre mesure, pour la gestion des ressources éditoriales en accès gratuit (livres, revues libres de droit ou en libre accès, archives ouvertes) qui interroge la légitimité même du bibliothécaire ou du documentaliste : à partir du moment où un texte est librement accessible sur le Web, quel besoin y-a-t-il que ma bibliothèque me le propose ? Comment et sous quelle forme ? La réponse variera évidemment selon le type de bibliothèque et ses publics, mais elle renvoie fondamentalement à des problématiques de politique documentaire qui nécessitent une bonne connaissance de l'environnement documentaire, non plus de la bibliothèque sous l'angle géographique, mais du lectorat, des besoins et des attentes de ces publics ; à la différence des ressources matérielles ou même des ressources numériques payantes, il ne s'agit plus de définir des orientations budgétaires mais des capacités signalétiques : il faut gérer la masse d'information (l'infobésité), conserver la maîtrise de ce que l'on signale (capacité de traitement) et être en mesure de le valoriser (médiation numérique).

8 L'ensemble des opérations de sélection, traitement, signalement, valorisation–médiation des ressources numériques est lui-même générateur de nouveaux contenus numériques : la bibliothèque est donc elle aussi créatrice de ressources numériques, bibliothéconomiquement qualifiables (collections numérisées) ou non (sites Web, blogs, pages d'agrégation de flux, réseaux sociaux, services de questions–réponses, etc.) (...).

Bibliothèque hybride : le contenu avant le contenant

2.2.1. *Un bon compromis entre la bibliothèque traditionnelle et la bibliothèque sans livres imprimés*

Il semblerait que le concept de bibliothèque hybride se soit imposé lors du lancement de la troisième et dernière phase du Programme des bibliothèques électroniques du Royaume-Uni (eLib) à la fin des années 1990. Chris Rusbridge, alors responsable de la mise en œuvre de ce programme, le définissait comme suit : « La bibliothèque hybride a été conçue pour rassembler dans le contexte d'une bibliothèque opérationnelle un large éventail de technologies issues de différentes sources, et aussi pour commencer à étudier les systèmes et les services intégrés dans deux sortes d'environnement : électronique et imprimé. La bibliothèque hybride devrait inclure l'accès à tous [...] les types de ressources [...] au moyen des diverses technologies utilisées dans le monde des bibliothèques numériques, quels que soient les supports¹⁵². »

Au sein d'une bibliothèque hybride, le bibliothécaire ne réfléchit plus en termes d'emplacement, de format ou de support mais en termes de contenu. En cela, ce scénario représente une évolution par rapport à la bibliothèque traditionnelle centrée sur une offre documentaire exclusivement imprimée. Pour Gilles Éboli :

« Le livre matériel se voit ainsi doté, après deux millénaires de bons et loyaux services, d'une nouvelle vertu, on n'ose pas dire sa finitude, caractéristique inexacte et connotée, mais son caractère clos, fermé : le point est fait, un repère est posé, stable, dans son contenant comme dans son contenu, une autre noblesse en quelque sorte, complétant et/ou étant complétée par l'objet fluide, instable, évolutif, liquide pour tout dire, qu'est l'objet numérique¹⁵³. »

La bibliothèque hybride suppose un nouvel aménagement de l'espace public documentaire, pouvant amener un remplacement progressif des étagères de livres imprimés par des postes informatiques, entraînant une baisse mécanique de la densité en livres imprimés dans les espaces de libre accès. Forme intermédiaire entre la bibliothèque traditionnelle et la bibliothèque intégralement numérique, la bibliothèque hybride reste un bon compromis pour satisfaire à la fois les adeptes du « tout numérique » et du « tout papier ». Ainsi, elle semble constituer un scénario très crédible pour l'avenir des bibliothèques de lecture publique françaises.

2.2.2. *La médiathèque Gustave Eiffel : le choix d'une offre numérique et papier complémentaire*

La médiathèque Gustave-Eiffel de la ville de Levallois qui a ouvert en 2011 constitue une illustration de ce que peut être une bibliothèque hybride en proposant un accès à une gamme extensible de ressources et de services numériques et physiques. Avec près de 38 492 livres imprimés en 2014 pour une surface utile de 2 138 m², elle présente une densité de 18 livres imprimés par m², soit près de la moitié de la densité moyenne nationale. Cette faible densité s'explique avant tout

¹⁵² Peter Brophy, La bibliothèque hybride, *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 4, 2002 [consulté le 27 octobre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2002-04-0014-002> >.

¹⁵³ Gilles Éboli, Des nouvelles du futur (des bibliothèques), *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 3, 2010 [consulté le 27 octobre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-03-0073-001> >.

par une volonté forte de la part de la direction de la bibliothèque de proposer un nombre important de ressources numériques. À tout moment, la médiathèque propose un accès à distance à près de 2 000 titres de presse, 20 000 livres numériques, 80 000 albums de musique, 2 600 vidéos et 200 jeux et activités ludo-éducatives pour les enfants¹⁵⁴. Une page de son nouveau portail, « Levallois mémoires » est également consacrée à la mise à disposition du public d'archives numérisées du patrimoine de la ville¹⁵⁵.



Date de création : 2011
Surface utile totale : 2138 m²
Total de livres imprimés en libre accès : 38 492
Densité : 18,0 livres imprimés par m²

Figure 22 : La médiathèque Gustave-Eiffel

Crédits : Laura Pagès, 2015.

L'engagement numérique de la Ville de Levallois-Perret, labellisée « Ville internet » en 2014, se traduit par un budget important consacré à l'acquisition de ses ressources numériques. La médiathèque est également l'une des rares bibliothèques françaises à participer au service de prêt numérique en bibliothèque. Le rez-de chaussée de la médiathèque Gustave-Eiffel a vocation à être un espace troisième lieu. Consacré à la presse et à l'univers BD et manga, il est entièrement

¹⁵⁴ Entretien avec Sophie Perrusson.

¹⁵⁵ Entretien avec Florence Brancherie, bibliothécaire responsable du suivi informatique à la médiathèque Gustave-Eiffel.

modulable. Et les collections imprimées s'y font rares. Inversement, dans les étages supérieurs, on trouve des étagères où les collections sont abondantes, renvoyant à une image plus classique. La bibliothèque propose au total dix postes de consultation informatique qui sont toujours très utilisés.

2.2.3. *Un scénario caractérisé par un recentrage sur l'offre documentaire*

La mise en place d'une bibliothèque hybride est encore très difficile en France. L'introduction de ressources numériques, en complément de la conservation de collections imprimées dans des magasins, constitue encore un sujet sensible. Pour Laurent Soual, « la bibliothèque reste, dans l'inconscient collectif, le lieu du livre : abandonner toute velléité de positionner la bibliothèque comme acteur de la chaîne du livre numérique, c'est renoncer à sa mission première », même s'il reconnaît que la valorisation des ressources numériques constitue un nouveau défi pour les bibliothécaires¹⁵⁶. La conduite du changement au sein d'une bibliothèque hybride est complexe, car comme le souligne Valérie Tesnière, « on assiste à une sorte d'évaporation de la notion de collection qui met à mal l'identité de la bibliothèque » et « remet en cause le métier traditionnel de bibliothécaire »¹⁵⁷. Le passage de la fourniture de contenu à l'accompagnement, à la médiation et à l'éditorialisation suppose une véritable implication des équipes.

Malgré tous ces freins, il semblerait que l'avenir des bibliothèques de lecture publique françaises tende vers cet état d'hybridité. L'enquête 2013-2014 sur les ressources numériques en bibliothèque publique publiée par le Service du livre et de la lecture et par l'association Réseau CAREL montre que 23% des bibliothèques municipales françaises en 2013 proposent des ressources numériques à leur public, contre seulement 13% en 2011. Près de la moitié de ces bibliothèques incluent des livres numériques dans leurs ressources numériques¹⁵⁸. Ces chiffres devraient augmenter dans les dix à quinze prochaines années, le numérique constituant en effet « la chance des bibliothèques » pour Yves Alix¹⁵⁹. La possibilité de donner à lire à distance la totalité des documents conservés constitue une révolution en matière de médiation des connaissances. En définitive, la démarche des bibliothèques de lecture publique hybrides qui font primer le contenu sur le contenant peut se rapprocher davantage à certains égards de la logique de la bibliothèque traditionnelle centrée sur ses collections, dont elles constitueraient une version modernisée, que de celle de la bibliothèque troisième lieu qui semble faire passer le social avant la collection.

¹⁵⁶ Laurent Soual, *Le livre numérique en bibliothèque : état des lieux et perspectives*, op. cit., p. 16.

¹⁵⁷ Valérie Tesnière, Une bibliothèque sans collection ? Des collections sans bibliothèques ? In Anne-Marie Bertrand (dir.), *Quel modèle de bibliothèque ?* Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2008, p. 139-151.

¹⁵⁸ Ministère de la Culture et de la Communication, *Enquête 2013-2014 sur les ressources numériques en bibliothèque publique* [en ligne], 2014 [consulté le 18 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://www.lagazettedescommunes.com/telechargements/LIVRENUM-SLL-mars-2014.pdf> >.

¹⁵⁹ Entretien avec Yves Alix, inspecteur général des bibliothèques.

2.3. Volumétrie idéale : le rôle central du bibliothécaire

Qu'il privilégie l'un ou l'autre de ces scénarios, le bibliothécaire doit être acteur dans la définition du « bon volume » ou de la « bonne densité » au sein de sa bibliothèque¹⁶⁰. Cette décision qui relève de la politique documentaire ne doit en aucun cas être subie ou prise par défaut. « Tout au long du processus de conception, puis de réalisation du bâtiment, le bibliothécaire doit jouer un rôle déterminant de par la connaissance intime qu'il a de ce qu'est ou doit devenir une bibliothèque. [...] Dans chaque cas, le travail de conviction à entreprendre est fondamental. Il doit s'appuyer sur un langage clair, une absence totale de jargon professionnel et... une bonne dose de patience¹⁶¹. » Cette recommandation de Marie-Françoise Bisbrouck s'applique aux décisions en matière de volumétrie, qui doivent être prises bien en amont du projet et intégrée à l'ensemble des documents stratégiques de la bibliothèque de manière à être acceptés par tous : élus, équipes et divers partenaires.

2.3.1. *La médiathèque Françoise Sagan : une attention particulière portée à la volumétrie des collections*

À titre d'illustration, une attention toute particulière a été portée à la volumétrie des collections au sein de la médiathèque Françoise Sagan, la plus grande médiathèque de prêt parisienne qui a ouvert en mai 2015. Christophe Séné a été en charge de la politique documentaire lors de la construction de la médiathèque. Il a participé à la mise en espace et la mise en valeur des collections au tout début du projet architectural, ce qui a eu automatiquement une influence sur la densité des documents qui allaient pouvoir être achetés. Située au cœur d'un quartier jeune, varié et dynamique, elle présente une surface utile totale de 3 600 m² et près de 75 000 livres imprimés répartis sur cinq niveaux. Cela représente une densité de 20,8 livres imprimés par m², soit trois fois moins que la densité moyenne des 58 bibliothèques de prêt de la Ville de Paris. Les collections de la médiathèque devraient atteindre près de 100 000 documents en 2017.

«La volumétrie des collections a été pensée en fonction du mobilier et en suivant toute une scénographie s'inspirant de la mise en scène des documents dans une librairie¹⁶². » Pour cela, les collections sont tantôt disposées sur des tables de présentation avec des différences de niveaux, tantôt sur des rayonnages plus classiques qui permettent de ranger un grand nombre d'ouvrages dans un faible volume. « Par la mise en scène de ses produits [...], la librairie invite à la consommation » écrit Jacqueline Gascuel¹⁶³. En ce sens, l'alternance de meubles hauts et de comptoirs invitent les lecteurs à feuilleter les nouveautés ou les coups

¹⁶⁰ Entretien avec Christophe Evans, chef du service Etudes et recherche à la Bpi.

¹⁶¹ Marie-Françoise Bisbrouck, *Bibliothèques d'aujourd'hui : à la conquête de nouveaux espaces*, Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 2014, p. 99.

¹⁶² Entretien avec Christophe Séné.

¹⁶³ Jacqueline Gascuel, *Un espace pour le livre : guide à l'intention de tous ceux qui construisent, aménagent ou rénovent une bibliothèque*, op. cit., p. 79-80.

de cœur qui sont présentés à plat, faisant du livre imprimé une pièce maîtresse de l'espace. Et ce même si une telle organisation suppose une densité en livres imprimés par mètre carré plus faible que dans une bibliothèque traditionnelle. L'influence du secteur privé est notable dans ce domaine, le livre tendant à être exposé selon une logique minimaliste, à la manière d'un produit de luxe, désirable et précieux¹⁶⁴.



Date de création : 2015
Surface utile totale : 3600 m²
Total de livres imprimés en libre accès : 75 000
Densité : 20,8 livres imprimés par m²

Figure 23 : La médiathèque Françoise Sagan

Crédits : Laura Pagès, 2015.

¹⁶⁴ Entretien avec Marc Germain.

Manifeste IFLA pour les bibliothèques numériques

Comblen la fosse numérique : rendre l'héritage culturel et scientifique accessible à tous

Le fossé numérique est un fossé d'information.

Comblen le fossé numérique est un élément essentiel de la réalisation des objectifs de développement du Millénaire des Nations Unies. L'accès à l'information et les moyens de communication contribuent à la santé et à l'éducation autant qu'au développement culturel et économique.

La dissémination de l'information permet aux citoyens de bénéficier d'une éducation et de l'apprentissage tout au long de la vie. L'information sur les réalisations mondiales permet à chacun de participer de façon constructive au développement de leur propre environnement social. (...)

Les bibliothèques numériques

Une bibliothèque numérique est une collection en ligne d'objets numérisés, de grande qualité, qui est créée, rassemblée, gérée selon des principes internationalement reconnus pour le développement des collections et rendues accessible d'une manière cohérente et permanente, aidée par des services nécessaires à la recherche et à l'exploitation de ses ressources.

Une bibliothèque numérique fait partie des services d'une bibliothèque utilisant les technologies nouvelles pour donner accès aux collections numériques. Dans une bibliothèque numérique, les collections sont créées, gérées, et rendues accessibles de façon à ce qu'elles soient immédiatement et économiquement disponibles pour une communauté ou un groupe de communautés.

Une bibliothèque numérique qui collabore permet à des bibliothèques publiques et de recherche de former un réseau d'information numérique en réponse aux besoins de la société de l'information. Les systèmes de tous les partenaires d'une bibliothèque numérique en collaboration doivent pouvoir communiquer entre eux.

Une bibliothèque numérique est complémentaire des archives numériques et des initiatives pour la préservation des ressources d'information. (...)

Mission et objectifs

La mission d'une bibliothèque numérique est de fournir un accès direct aux ressources d'information, numériques et analogiques, d'une manière structurée et autoritaire de façon à lier la technologie de l'information, l'éducation et la culture dans un service de bibliothèque moderne.

Pour remplir cette mission les buts suivants doivent être atteints :

- Accepter la numérisation, l'accès et la préservation du patrimoine culturel et scientifique
- Fournir un accès de tous les utilisateurs aux ressources d'information rassemblées par les bibliothèques, tout en respectant les droits de la propriété intellectuelle.
- Créer des systèmes de bibliothèques numériques communiquant entre eux pour favoriser les normes et l'accès,
- Soutenir le rôle pivot des bibliothèques et des services d'information pour la promotion des normes et des bonnes pratiques
- Attirer l'attention sur le besoin urgent d'assurer l'accès permanent aux documents numérisés. (...)

Histoire de l'ebook #15 - Un hommage aux bibliothécaires

30/06/2021 – Actualitté.com

Le/la bibliothécaire a toujours eu un rôle charnière dans le monde du livre, y compris numérique. Les bibliothèques sont largement couvertes par les médias, mais qu'en est-il de ceux et celles qui les font fonctionner ?

Une première version de ce texte fut publiée dans ActuaLitté en 2016. Voici aujourd'hui une version revue et actualisée pour inclure les ultimes développements de la profession. L'auteure fut elle-même bibliothécaire avant d'être traductrice.

Le/la bibliothécaire officie souvent dans une bibliothèque renommée médiathèque, qui comprend non seulement une salle de référence et un service de prêt, mais aussi une vidéothèque, une artothèque, une salle d'exposition, une salle de conférences (avec heures du conte, rencontres, débats, signatures, concerts, et séances de yoga ou de tai-chi), un cyberspace et une bibliothèque numérique. (...)

Ultime virage technologique, le/la bibliothécaire lit de plus en plus de livres numériques (appelés aussi ebooks) sur son ordinateur (portable ou non), son smartphone, sa liseuse ou sa tablette multifonctions. Avec plus ou moins de conviction les premiers temps, histoire d'être dans le coup, avant d'être totalement séduit par ces nouveaux supports. Le/la bibliothécaire s'inquiète toutefois de voir l'ebook envahir le monde malgré son très jeune âge et menacer le livre imprimé et son modèle économique bien rodé.

Après plus de cinq siècles de bons et loyaux services, le livre imprimé serait moribond et le support papier serait en phase terminale, selon quelques prophètes numériques. Le/la bibliothécaire rassemble aussitôt tous les professionnels du livre (auteurs, traducteurs, illustrateurs, photographes, designers, éditeurs, libraires, diffuseurs, distributeurs, etc.) et des milliers de lecteurs et lectrices pour catalyser leur énergie vers un seul et unique noble but.

L'important est l'œuvre, explique-t-il/elle sans relâche, et non le support. Deux supports (imprimé et numérique) sont possibles. (...) Suite à quoi les smartphones, les liseuses et les tablettes multifonctions font bon ménage avec les livres imprimés et vont jusqu'à partager les mêmes stands dans les salons du livre – en attendant d'occuper toute la place. Contrairement à ce que suggèrent certaines mauvaises langues, le/la bibliothécaire n'a absolument pas le temps de lire au travail.

En plus de ses tâches habituelles (achat, catalogage, indexation, prêt, rangement, inventaire et bien sûr désherbage), il/elle alimente de manière continue son blog professionnel, son mur Facebook et son fil Twitter tout en gérant son compte Instagram et ses communications sur WhatsApp.

Lorsque les commentaires fusant en jet continu sous le dernier post de son blog ou de son compte Facebook se font un peu moins nombreux, il lui arrive même d'actualiser une notice de Wikipédia. (...)

Après cette courte digression nocturne, on terminera en soulignant avec force le rôle pivot du bibliothécaire – en version classique et en version numérique – dans un monde du livre en pleine mutation. Le/la bibliothécaire était déjà là pour mettre de l'ordre dans ce que Gutenberg et ses successeurs imprimaient.

Le/la bibliothécaire était encore là pour organiser les premières bibliothèques municipales. Le/la bibliothécaire était toujours là pour promouvoir la lecture publique auprès de générations de petits et grands lecteurs.

Le/la bibliothécaire gère désormais non seulement des documents imprimés, mais aussi des CD, des DVD, des pages web, des fichiers texte, des fichiers audio, des fichiers vidéo et des fichiers multimédia, et bien sûr des livres numériques en quantité dans de nombreux formats.

Vu le nombre de documents, la multiplicité des supports et l'omniprésence des réseaux sociaux, sa tâche devient de plus en plus rude, et la pandémie en cours n'arrange rien.

Mais, depuis cinq siècles que le/la bibliothécaire est d'attaque sur tous les fronts, un pari de plus (et un salaire en conséquence) ne lui fait pas peur.

Lancement d'une bibliothèque numérique adaptée mondiale

avh.asso.fr - 13/04/2021

Le 13 avril 2021, L'Accessible Book Consortium (ABC) et L'Association Valentin Haüy sont heureux d'annoncer, pour la France, l'ouverture au public du Service mondial d'échanges de livres. Dorénavant, toute personne ayant des difficultés de lecture du fait d'un handicap (déficience visuelle, handicap moteur, intellectuel, troubles cognitifs dont troubles DYS) pourra ainsi accéder gratuitement à l'ensemble de ses ressources.

"Nous espérons proposer la nouvelle application ABC pour bénéficiaires à l'ensemble de nos 93 bibliothèques pour aveugles partenaires afin qu'elles puissent à leur tour la proposer à leurs usagers, si elles le souhaitent. Cette nouvelle application, lorsque son usage sera mondial, changera la donne pour les personnes empêchées de lire en raison d'un handicap" - **Monica Halil Lövblad, Cheffe, ABC.**

"Le lancement de ce nouveau service constitue un jalon majeur dans la construction d'une offre de livres adaptés mondiale. Bientôt, nous en sommes persuadés, les personnes handicapées empêchées de lire pourront accéder gratuitement à une offre riche de plusieurs centaines de milliers de livres accessibles dans un grand nombre de langues. Il faut également le lire comme un signal fort : la mutualisation doit désormais se penser à l'échelle internationale, et l'accompagnement des publics à l'échelle nationale et locale, avec l'aide des acteurs spécialisés." - **Laurette Uzan, responsable de la Médiathèque Valentin Haüy, AVH.**

Un calendrier de lancement progressif

Cette annonce intervient simultanément en France, au Canada et en Suisse, dont les organismes adaptateurs inaugurent le dispositif :

- **L'association Valentin Haüy** pour la France ;
- La **BANQ** (Bibliothèques et Archives Nationales du Québec), le **CELA** (Centre d'Accès Équitable aux Bibliothèques) et l'**INCA** (Institut National Canadien pour les Aveugles) pour le Canada ;
- **L'ABA** (Association pour le Bien des Aveugles et des malvoyants) pour la Suisse.

D'autres organismes et pays annonceront leur entrée au sein du service dans les prochaines semaines. À terme, l'ensemble des organisations membres pourront s'y joindre, soit plus de 90 éditeurs adaptés répartis dans 54 pays. Ceux-ci partagent d'ores et déjà un catalogue de plus de 600 000 titres dans 80 langues.

Une collaboration étroite entre l'Accessible Book Consortium et l'Association Valentin Haüy, au service des personnes handicapées

À propos de l'ABC



Le Consortium pour des livres accessibles (ABC) est un partenariat public-privé dirigé par l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) qui regroupe tous les acteurs clés – les organismes représentant les aveugles, les déficients visuels ou les personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés, les auteurs, les éditeurs, les organisations de gestion collective, les bibliothèques et autres entités autorisées ainsi que les organismes de normalisation. Inauguré en juin 2014, le Consortium vise à mettre en œuvre les objectifs du Traité de Marrakech. Partenariat international composé d'acteurs publics et privés, le Consortium ABC a pour objectif d'accroître le nombre de livres dans des formats accessibles – tels que le braille, le format audio, le texte électronique, les gros caractères – ainsi que leur diffusion à l'échelle mondiale.

À propos de la Médiathèque Valentin Haüy

La Médiathèque Valentin Haüy est un service de l'association Valentin Haüy. Elle vise à mettre des collections de livres adaptés à la disposition des publics handicapés empêchés de lire sur tout le territoire Français. Elle propose à ce jour un accès gratuit à 54 000 livres audio et plus de 20 000 livres braille papier et numérique, tant par téléchargement que sur support physique. Son action est relayée par un réseau de comités locaux et de 190 bibliothèques ou réseaux de bibliothèques partenaires (avec le soutien du Service du Livre et de la Lecture, ministère de la Culture). En 2020, ses services ont fourni 281 024 documents adaptés à 10 381 personnes handicapées. Son activité entre dans le cadre légal de l'Exception au droit d'auteur en faveur des personnes handicapées.

Nutrisco : Le Havre s'offre une bibliothèque numérique

Actualitté.com – 09/04/2021

Aujourd'hui, vendredi 9 avril, est lancée Nutrisco, la bibliothèque numérique patrimoniale du Havre, qui vient rejoindre le programme « Gallica marque blanche » proposé par la Bibliothèque nationale de France. Ce dispositif de coopération numérique permet de partager les savoir-faire et l'expertise technique de la BnF avec ses partenaires afin de mieux valoriser leurs collections en ligne.

Ce sont ainsi 15.000 documents conservés à la Bibliothèque municipale du Havre - qui fait partie du réseau des Bibliothèques numériques de référence - et dans d'autres institutions havraises, qui sont rendus accessibles au plus grand nombre, témoignant de la richesse du patrimoine local. Nutrisco est enrichie de nombreux documents relatifs au Havre issus de Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF, qui réunit aujourd'hui plus de 8 millions de documents. De même, cette collaboration entre les deux bibliothèques permet d'intégrer la richesse du patrimoine havrais à Gallica, et de réunir numériquement les ressources issues de la BnF et celles de la ville du Havre dans une même bibliothèque.

Une mise en valeur du fonds remarquable du patrimoine havrais

Le nom Nutrisco, « *Je me nourris* » en latin, est inspiré de « *Nutrisco et extinguo* », la devise du Havre et de François Ier, fondateur de la ville en 1517, et annonce la richesse des collections dévoilées dans la bibliothèque numérique. Cette dernière rassemble les collections numérisées issues de la Bibliothèque municipale du Havre et de différentes institutions havraises, telles que les Archives municipales du Havre, le Centre havrais de recherches historiques, la Société havraise d'études diverses, etc. S'y trouvent des images, des cartes, des livres, des manuscrits et des journaux concernant Le Havre et la Normandie, mais aussi des documents tournés vers le reste du monde, témoignages du rayonnement international du Havre et de son port à travers l'histoire.

Nutrisco met en valeur de nombreuses images, notamment des représentations de la ville au fil des époques (dessins, estampes, photographies) et permet de redécouvrir Le Havre d'autrefois, presque totalement disparu depuis les bombardements de 1944. Parmi ces images se trouve un des célèbres *Soleil au zénith* du photographe Gustave Le Gray.

La bibliothèque numérique patrimoniale contient également de nombreux documents relatifs à l'ouverture du Havre vers la mer et le reste du monde, comme un *Atlas nautique ou Atlas portulan de l'Europe, de l'Afrique et des Amériques*, exécuté entre 1535 et 1547, peu de temps après la découverte de l'Amérique, ou encore un recueil manuscrit de sourates de 1835 trouvé dans la poche d'un esclave brésilien.

Les collections patrimoniales du Havre sont également riches de nombreux trésors manuscrits désormais consultables, tels la *Chronique de Fontenelle* (1050) - le plus ancien document conservé -, mais aussi le journal d'un jeune Havrais de 14 ans sous le Second Empire, Armandus Roessler, en 11 volumes abondamment illustrés par l'auteur.

Par la suite, Nutrisco sera alimentée de manuscrits d'écrivains havrais conservés par la bibliothèque municipale du Havre, notamment ceux de Raymond Queneau et de Bernardin de Saint-Pierre.

Les collections numérisées sont présentées selon six grandes thématiques pour proposer la plus large représentation des fonds et satisfaire tous les publics : Le Havre en images (avec différents sous-chapitres illustrant les bains de mer, le Havre avant 1944, le Havre bombardé, etc.) ; Le Havre en cartes depuis la Renaissance ; Le Havre : port, commerce, industrie ; Histoire du Havre (manuscrits et imprimés) ; Culture, science et sport havrais ; Trésors et curiosités.

Dès son ouverture, Nutrisco donne accès à près de 15.000 documents de la Bibliothèque municipale du Havre et autres institutions havraises, soit plus de 11.500 photographies, une centaine d'estampes, 700 cartes, 290 imprimés relatifs à l'histoire du Havre, 35 manuscrits, 2.200 fascicules de périodiques. Mais c'est aussi plusieurs centaines de documents sur Le Havre provenant de la Bibliothèque nationale de France, dont d'étonnants enregistrements du début du XXe siècle de patois normand.

Un partenariat entre Le Havre et la BnF

Fruit du partenariat entre la BnF et la ville du Havre, Nutrisco est la treizième bibliothèque numérique réalisée dans le cadre du programme « *Gallica marque blanche* ». Le site bénéficie ainsi de l'infrastructure et des fonctionnalités de Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF, tout en déployant sa propre identité graphique et ses axes d'éditorialisation.

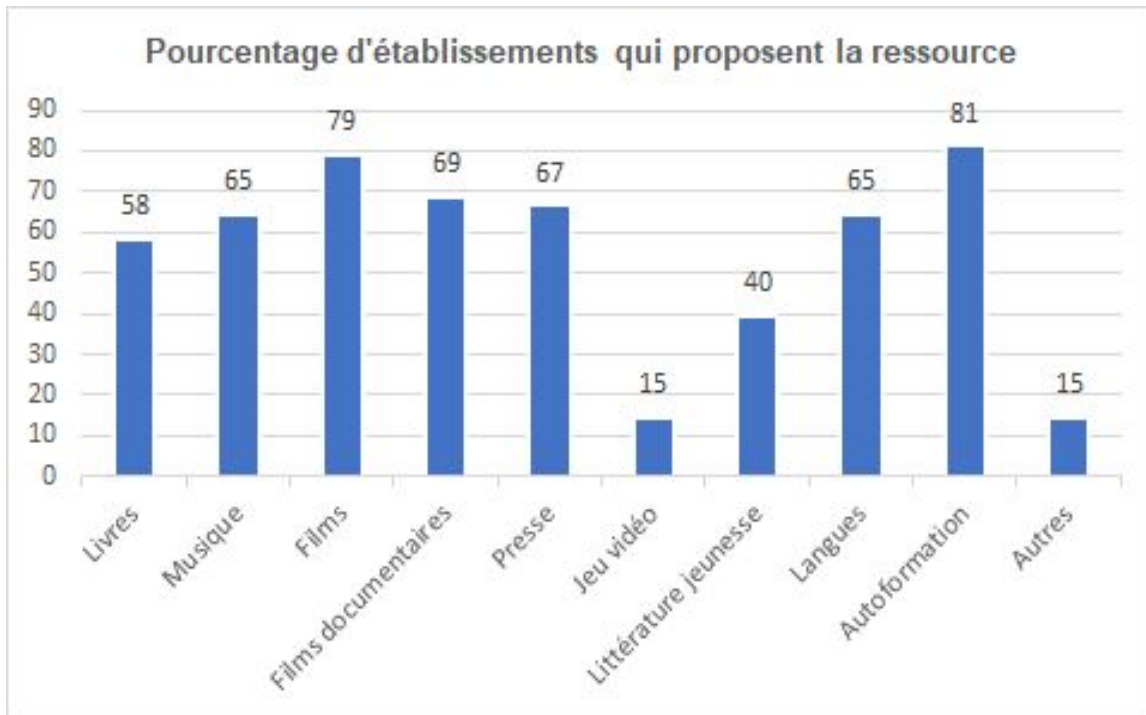
Le principe de la marque blanche permet à la fois une mutualisation des investissements techniques et informatiques réalisés par la BnF et la constitution d'une collection numérique nationale. Les collections havraises viennent enrichir les plus de 8 millions de documents réunis sur Gallica. Réciproquement, les collections du Havre seront complétées dans Nutrisco par des fonds de la BnF pour une diffusion toujours plus large du patrimoine.

DOCUMENT 8

Les ressources en ligne (REL) en bibliothèque départementale (BD) - ABD, CNFPT - Avril-septembre 2020

1.2 Contenus

> Une diversité de ressources



Autres ressources proposées : livres audio, spectacles classiques, offre jeunesse, contenus produits par les BD.

Le **cinéma**, l'**autoformation** et la **presse** sont les ressources les plus proposées par le panel sondé, illustrant une complémentarité avec les ressources physiques - parfois inexistantes en BD ou dans les bibliothèques partenaires (comme, par exemple, le prêt de DVD).

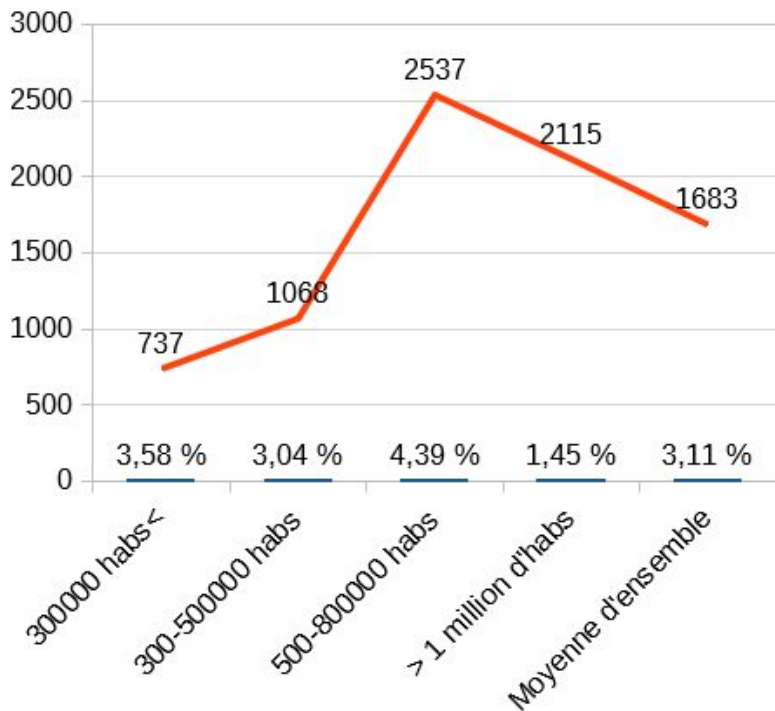
La **musique** est bien représentée dans les bouquets des BD, malgré la concurrence directe d'offres grand public leaders sur le marché du streaming.

Le **livre numérique** est encore peu présent au sein des offres des BD, en dépit de son intérêt manifeste tant de la communauté professionnelle que des usagers des bibliothèques.

Les **jeux vidéo** et la **littérature jeunesse** sont les ressources les moins représentées car elles demeurent des "niches" dans le marché des offres numériques (peu d'offres disponibles, contenus très spécialisés).

(...)

1.3 Publics



Le **taux de pénétration des REL** reste **très bas** : les offres numériques ne sont utilisées que par 3,11% des usagers des bibliothèques en moyenne.

Les offres numériques rencontrent donc encore difficilement leurs publics en bibliothèque, malgré un contexte souvent incitatif (gratuité de l'accès aux REL pour les usagers des bibliothèques partenaires). L'expérience récente du confinement a d'ailleurs confirmé ce constat, avec une découverte pour de nombreux usagers des bibliothèques des bouquets numériques proposés par les BD.

— Nombre moyen d'inscrits aux REL dans les réseaux départementaux

22/25

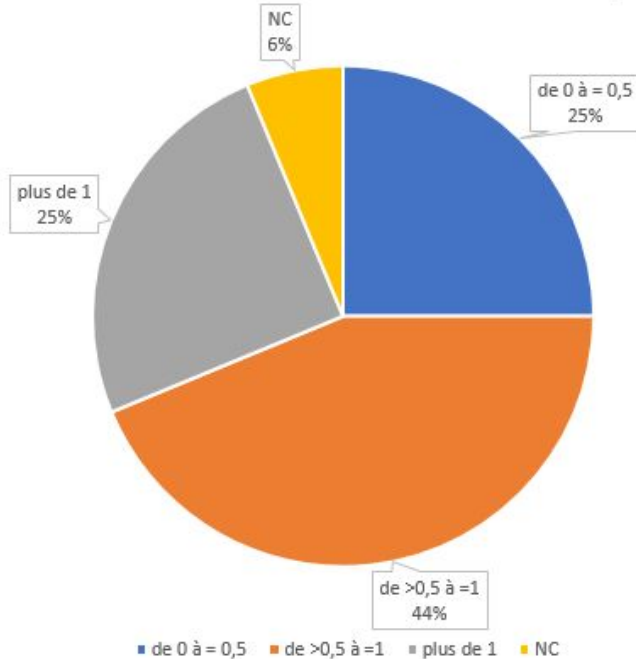
■ Part moyenne d'inscrits aux REL parmi l'ensemble des inscrits dans les réseaux départementaux, tous usages confondus

(...)

1.4 Moyens dédiés

> Des moyens humains qui s'affirment

Nombre d'ETP dédiés aux ressources numériques



44% des BD répondantes disposent d'**½ à 1 ETP dédié aux REL.**

Dans le détail :

- Les départements de - 300 000 habitants déploient 0,7 ETP
- Les départements de 300 000 à 500 000 habitants déploient 0,9 ETP
- Les départements de 500 à 800 000 habitants déploient 1,7 ETP
- Les départements de + de 1 000 000 habitants déploient 1,3 ETP

On constate donc que les BD déployant un budget conséquent sur les REL (cf. p. 9) sont aussi celles qui ont mis en place un **accompagnement renforcé**, en mobilisant des moyens RH dédiés.

Un projet numérique affirmé s'accompagne donc d'un investissement conséquent de la collectivité départementale, et pas uniquement sur le volet budgétaire. Là encore, la volonté politique joue un rôle déterminant.

1.4 Moyens dédiés

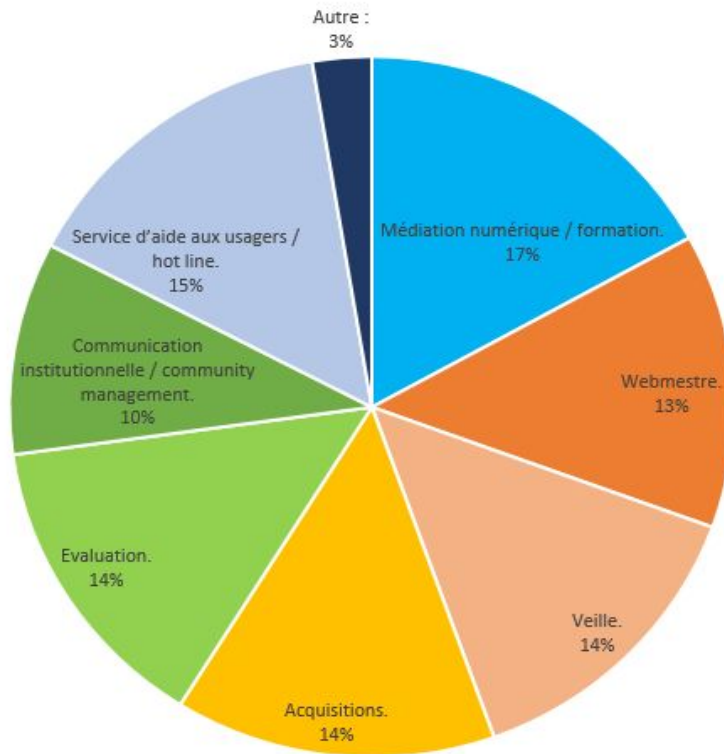
> Des moyens humains qui s'affirment

Les agents en charge des REL au sein des BD mobilisent un **panel de compétences très diversifié et transversal**, qui ne repose pas uniquement sur un socle technique.

Ce qui confirme à la fois la **fonction centrale d'ingénierie des BD sur les territoires** et **l'expertise des bibliothécaires départementaux dans l'accompagnement aux usages numériques**, véritables "couteaux suisses" et interfaces entre les bibliothèques de proximité et les publics.

Parmi les autres compétences mobilisées, sont citées notamment l'administration des comptes, la rédaction des marchés publics, la mise en place de conventions ou la gestion de projet.

Compétences mobilisées



2.2 Un double paradoxe

> Un intérêt manifeste mais contrarié par les usages

Si les REL suscitent globalement l'intérêt, voire l'enthousiasme, des bibliothèques partenaires comme de leurs publics, la faiblesse des usages illustre de façon criante une double nécessité :

- Un **environnement numérique adapté aux usages**, avec des solutions techniques intégrant la notion d' "expérience utilisateur" dans leur conception et leur fonctionnement.

Que ce soit du côté des outils professionnels (SIGB et portails documentaires), des plateformes dédiées (agrégateurs de contenus) ou des ressources elles-mêmes, les conditions et obligations d'accessibilité ne sont pas réunies pour permettre un déploiement optimal des REL : ergonomie, gestion et valorisation des ressources, mobilité... Il est significatif que 12 % des BD identifient ces difficultés techniques comme un frein à la diffusion des offres numériques dans leurs réseaux départementaux. C'est particulièrement vrai pour le livre numérique avec le dispositif PNB, dont l'utilisation reste extrêmement compliquée, même pour des usagers à l'aise avec les outils numériques.

- Un **accompagnement fort des BD** sur les missions de formation, d'action culturelle et de communication pour favoriser la médiation et l'appropriation des offres numériques, mais également la fidélisation des publics.

L'utilisation des REL se répand d'autant plus facilement qu'elle est appuyée localement au sein des BD par un accompagnement formation et la mise en place d'actions culturelles (ateliers réguliers, événements de type "festivals numériques"). Il ne faut pas négliger non plus le rôle de la communication dans la médiation des offres numériques. L'épisode récent du confinement avec la promotion des REL auprès des usagers des bibliothèques partenaires non-inscrits ou le développement d' "offres découverte" à destination de l'ensemble des habitants de certains départements illustre bien les potentialités d'une stratégie de communication adaptée au contexte et au territoire. (...)